

Bulletin mildiou

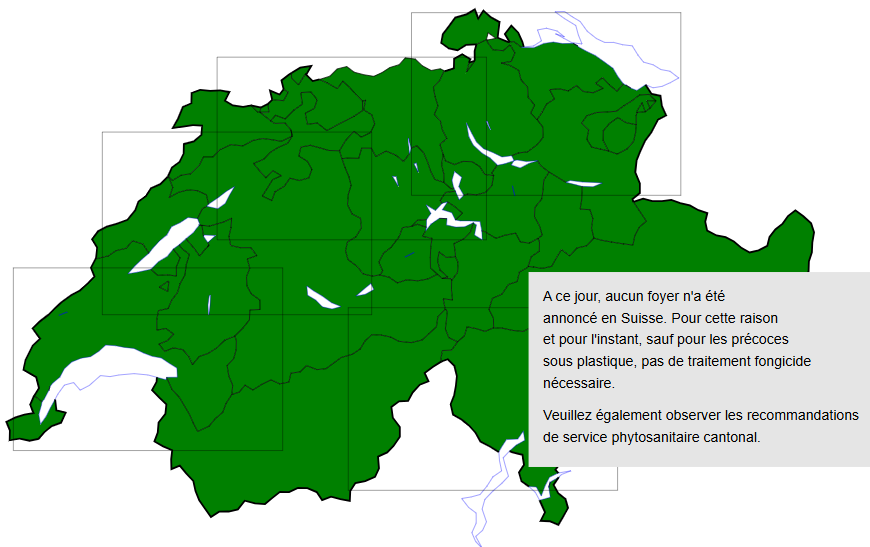
04 mai 2026

Prochaine édition le 12 mai 2026

À ce jour, lundi 04.05.2026, aucun foyer de mildiou n'a encore été enregistré auprès de PhytoPRE.

Annonces de foyers: situation jusqu'au 4.05.26

Cette semaine, des masses d'air humides et instables atteindront la Suisse, ce qui augmentera le risque de précipitations. Dès aujourd'hui, lundi, les premières averses ou orages sont possibles localement, et à partir de mercredi, il faut s'attendre à des précipitations généralisées. Combinées aux températures douces, ces conditions deviennent particulièrement favorables au développement de l'agent pathogène de mildiou. En conséquence, PhytoPRE estime que le risque d'infection lié aux conditions météorologiques sera élevé dans les prochains jours.



Dans ce contexte, nous vous recommandons de contrôler attentivement les parcelles dès la levée des pommes de terre, et d'annoncer sans délai tout foyer de mildiou, même suspect, sans tarder à votre station cantonale de protection des plantes, ou directement à PhytoPRE (Agroscope, Zurich-Reckenholz, T. Musa, 058/468 72 39).

Ces premières notifications sont particulièrement importantes pour avertir sans délai les producteurs de pommes de terre ainsi que la presse agricole spécialisée. De cette manière un développement incontrôlé de la maladie peut être évité. Dans les parcelles où les couvertures sont retirées, PhytoPRE recommande d'appliquer préventivement un fongicide pénétrant. Le microclimat sous les couvertures favorise souvent le développement du mildiou, et des foyers peuvent facilement passer inaperçus.

Merci pour votre précieuse collaboration !

Informations complémentaires: www.phytopre.ch

Impressum

Éditeur	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zurich, www.agroscope.ch
Autrice et renseignements	Tomke Musa, tomke.musa@agroscope.admin.ch
Graphique	Agroscope
Copyright	© Agroscope 2026

Exclusion de responsabilité

Agroscope décline toute responsabilité en lien avec la mise en œuvre des informations mentionnées ici. La jurisprudence suisse actuelle est applicable.

